



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 11 janvier 2016

Réaction de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, à la profanation et aux destructions perpétrées dans l'église Saint-Louis de Fontainebleau

Je condamne avec la plus grande fermeté les actes de vandalisme et de profanation perpétrés dans l'église Saint-Louis de Fontainebleau le 10 janvier.

Je déplore tout particulièrement les destructions et la disparition de plusieurs objets du culte et objets d'art, dont plusieurs étaient classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

La disparition au sein de la chapelle de Franchard, la plus touchée, d'une statue de la Vierge à l'Enfant, dite statue de Notre-Dame-de-Franchard, qui date du XIVe siècle, est une grande perte pour notre patrimoine. Les retables, l'autel du XVIIIe siècle, de très belle facture, et la baie qui les surplombait ont été fortement détruits ou dégradés. L'église a été touchée à d'autres endroits et des objets d'orfèvrerie ont également disparu.

La profanation d'un lieu de culte est injustifiable. Porter atteinte à ces objets, c'est aussi s'attaquer à l'art et à l'histoire. Ces œuvres, chargées de sens et de beauté, doivent être préservées et transmises aux générations futures.

Mon ministère ainsi que tous les professionnels du patrimoine, dont la haute qualification est reconnue, seront mobilisés pour contribuer à la restauration de l'église et des œuvres qu'elle abritait.

J'exprime tout son soutien à la ville de Fontainebleau et à ses habitants, ainsi qu'à la paroisse de Saint-Louis de Fontainebleau.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Pôle Presse
Tél. : 01 40 15 80 20
service-presse@culture.fr
www.culturecommunication.gouv.fr